



CC Territoriale Sud-Luberon (Siren : 248400285)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	La Tour-d'Aigues
Arrondissement	Apt
Département	Vaucluse
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	29/09/2000
Date d'effet	29/09/2000

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Robert TCHOBDRENOVITCH

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Parc d'activités Le Revol
Numéro et libellé dans la voie	128 Chemin des Vieilles Vignes
Distribution spéciale	CS 20128
Code postal - Ville	84240 LA TOUR D'AIGUES
Téléphone	04 90 07 48 12
Fax	
Courriel	contact@cotelub.fr
Site internet	www.cotelub.fr

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	oui
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	26 124
-----------------------------	--------

Densité moyenne 72,01

Périmètre

Nombre total de communes membres : 16

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
84	Ansouis (218400026)	1 085
84	Beaumont-de-Pertuis (218400141)	1 132
84	Cabrières-d'Aigues (218400240)	963
84	Cadenet (218400265)	4 372
84	Cucuron (218400422)	1 849
84	Grambois (218400521)	1 241
84	La Bastide-des-Jourdans (218400091)	1 778
84	La Bastidonne (218400109)	912
84	La Motte-d'Aigues (218400844)	1 433
84	La Tour-d'Aigues (218401339)	4 486
84	Mirabeau (218400760)	1 461
84	Peypin-d'Aigues (218400901)	684
84	Saint-Martin-de-la-Brasque (218401131)	833
84	Sannes (218401214)	292
84	Villelaure (218401479)	3 420
84	Vitrolles-en-Lubéron (218401511)	183

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 22

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)
<i>Pour l'exercice de cette compétence, la communauté de communes pourra mettre en place des outils fonciers, juridiques et des procédures réglementaires nécessaires communautaires (réserves foncières, lotissements, droit de préemption urbain, déclaration d'utilité publique, expropriation etc....)</i>
- Assainissement collectif
- Assainissement non collectif
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
Sanitaires et social
- Action sociale
<i>Pour l'exercice de cette compétence, la communauté de communes pourra mettre en place des outils fonciers, juridiques et des procédures réglementaires nécessaires communautaires (réserves foncières, lotissements, droit de préemption urbain, déclaration d'utilité publique, expropriation etc....)</i>

Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; d'autres actions dans le cadre de la création, du soutien ou de l'agglomération commerciale

économique des collectivités territoriales - Création, aménagement, entretien et exploitation de pépinières d'entreprises - création, gestion et soutien aux tiers lieux

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

Pour l'exercice de cette compétence, la communauté de communes pourra mettre en place des outils fonciers, juridiques et des procédures réglementaires nécessaires communautaires (réserves foncières, lotissements, droit de préemption urbain, déclaration d'utilité publique, expropriation etc....)

- Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire

Pour l'exercice de cette compétence, la communauté de communes pourra mettre en place des outils fonciers, juridiques et des procédures réglementaires nécessaires communautaires (réserves foncières, lotissements, droit de préemption urbain, déclaration d'utilité publique, expropriation etc....)

- Activités culturelles ou socioculturelles

Soutien aux acteurs culturels participant au rayonnement touristique du territoire

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Schéma de secteur

- Plans locaux d'urbanisme

1/ PLU et document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

Pour l'exercice de l'ensemble de ses compétences, la Communauté de communes pourra mettre en place des outils fonciers, juridiques et des procédures réglementaires nécessaires communautaires (réserves foncières, lotissements, droit de préemption urbain, DUP, expropriation,...).

- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Pour l'exercice de cette compétence, la communauté de communes pourra mettre en place des outils fonciers, juridiques et des procédures réglementaires nécessaires communautaires (réserves foncières, lotissements, droit de préemption urbain, déclaration d'utilité publique, expropriation etc....)

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

1/ Schéma global d'aménagement et de développement touristique, en cohérence avec les schémas régionaux et départementaux, définissant notamment les orientations, les axes de promotion, de communication globale du territoire, les zones d'activités touristiques et les équipements touristiques structurants d'intérêt intercommunal. La communauté de communes pourra, pendant la phase d'élaboration du schéma, lancer toute étude spécifique sur l'opportunité de la réalisation d'un investissement touristique structurant relevant de l'intérêt communautaire

Autres

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

- Autres

Création et gestion de Maisons de Pays

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
------	-----------------------	-------------	------------

84	SM d'aménagement de la vallée de la Durance (SMAVD) (258402304)	SM ouvert	348 805
84	SM d'aménagement et d'entretien du bassin de l'Eze (200079952)	SM fermé	26 016
84	SM intercommunautaire pour l'étude, la construction et l'exploitation d'unités de traitement des ordures ménagères de la région de Cavaillon (SIECEUTOM) (258400472)	SM fermé	90 411
84	Syndicat Durance Lubéron (200078863)	SM fermé	54 387
84	SM du parc naturel régional du Lubéron (258402346)	SM ouvert	212 559

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)